



© ciems_ye - AgenceStock

PRIX DE L'EAU : la Fédération professionnelle des entreprises de l'eau pointe le risque de sous-investissement

La Fédération professionnelle des entreprises de l'eau (FP2E) a présenté le 28 novembre son 11^{ème} baromètre du prix des services d'eau et d'assainissement en Europe, réalisé par le cabinet NUS Consulting. "Les tarifs français sont inférieurs de 11% à la moyenne européenne, avec un prix de 3,56 euro/m³, taxes et redevances comprises", indique Tristan Mathieu, délégué général de la FP2E. Ce baromètre est établi en comparant les prix des factures d'eau au 1^{er} janvier 2017, dans les cinq plus grandes villes de 10 pays européens. Seules l'Italie et l'Espagne affichent des prix inférieurs. La Suède se situe à un niveau de prix équivalent (3,39 euros/m³), les autres pays (Belgique, Royaume-Uni, Finlande, Pays-Bas, Allemagne et Danemark) se situant au-dessus.

Seul 0,6% du réseau est renouvelé chaque année

"C'est une bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat des Français. Mais un prix bas n'est pas une fin en soi : attention aux sous-investissements", alerte Tristan Mathieu. De fait, le sous-investissement chronique sur le renouvellement des canalisations est connu : seul 0,6% du réseau est renouvelé chaque année, ce qui porte la durée de vie des canalisations à 170 ans. De même, la FP2E souhaite un plan d'investissement pour le traitement de l'eau potable, notamment pour éliminer les micropolluants. "Avec la ponction de l'Etat sur le budget des agences de l'eau, on déconstruit quelque chose qui était vertueux. Nous disons « stop ». Les collectivités ne pourront pas faire face aux enjeux de demain", poursuit Tristan Mathieu. La FP2E compte bien sur les Assises de l'eau, annoncées par Edouard Philippe au Salon des maires et des collectivités locales, pour se faire entendre. Parmi les solutions, la Fédération suggère de rapprocher les fonds des agences de l'eau des collectivités locales, car les élus ne pensent pas systématiquement à demander les subventions auxquelles ils ont droit. "Les subventions déclenchent les investissements", assure Tristan Mathieu. Elle rappelle également l'existence des fonds européens : un milliard d'euro, attribué pour la mise en œuvre de la directive cadre sur l'eau mais non utilisé, est retourné à l'Union européenne. "Il faut une maîtrise d'ouvrage forte, capable d'aller chercher les subventions", pointe Tristan Mathieu. **AC**

La Filière française de l'eau lance une ÉTUDE PROSPECTIVE

La Filière française de l'eau (FFE) a lancé, en partenariat avec la Direction générale des entreprises, une étude prospective sur l'avenir de l'eau en France à l'horizon 2030, attendue pour le printemps 2018. L'objectif est d'anticiper les enjeux pour l'eau et l'assainissement, dont les révolutions technologiques (numérique, digitalisation, biotechnologies, big data, etc.), les enjeux sanitaires et environnementaux (micropolluants), le renouvellement des infrastructures et les mutations des modèles économiques. Le tout dans un contexte de sécurité, de continuité et de performances des services d'eau et d'assainissement, de réorganisation territoriale et de pression accrue sur la ressource. Cette étude est pilotée par le Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques (Pipome) et réalisée par le cabinet In Extensio Innovation Croissance (groupe Deloitte France). **AC**

